



HAL
open science

Licence LEA (langues étrangères appliquées) Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence LEA (langues étrangères appliquées). 2015, Université Jean Monnet Saint-Étienne - UJM. hceres-02037345

HAL Id: hceres-02037345

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037345v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Langues étrangères appliquées (LEA)

- Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues vivantes

Établissement déposant : Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Établissement(s) cohabilité(s) :

La Licence de *Langues Etrangères Appliquées* (LEA) de l'Université Jean Monnet (UJM) de Saint-Etienne présente 4 spécialités : *Anglais-Allemand* ; *Anglais-Espagnol* ; *Anglais-Italien* ; *Anglais-Portugais*. Le département LEA est un des 9 départements du domaine Arts Lettres Langues (ALL). Le dossier décrit les 4 spécialités globalement ; leur architecture est identique. Les enseignements sont articulés autour de 4 axes : Anglais (UE1 pour tous), UE2 Langue B (italien, portugais, espagnol, allemand), UE3 (arabe, catalan, italien, portugais, espagnol, allemand), UE4 Matières d'application (droit, économie, commerce, informatique-bureautique).

Cette mention s'inscrit dans l'offre de formation de son établissement dans l'aire ALL (Arts, Lettres et Langues). Le pilotage de la mention n'est pas décrit. Il est fait référence aux structures de fonctionnement du département de façon générale en tant qu'unité administrative et au niveau des responsabilités, à l'encadrement des stages de L3 par le directeur du département. Il n'est pas fait état de responsable de mention ou de spécialité (mais il y a un responsable de la langue B (faisant le lien entre les étudiants et la formation) et un coordinateur par langue (chargé de la sélection des étudiants à un programme international et du développement de partenariats internationaux).

L'équipe pédagogique compte 26 ou 30 enseignants statutaires - selon les documents - dont 14 sont rattachés aux départements Langues Littératures Civilisations Étrangères (LLCE), 7 professionnels qui assurent entre 18 et 66 heures de cours, 10 enseignants du secondaire (4 Professeurs de lycées professionnels, 4 Professeurs certifiés, 1 Professeur agrégé et 1 formatrice). Les enseignants du secondaire dispensent des cours de langues (anglais, portugais) et des cours de professionnalisation (informatique, logiciels, économie de l'entreprise, gestion comptabilité, commerce international).

En ce qui concerne les effectifs, le dossier présente des tableaux bien renseignés et permettant une bonne vision de leur évolution sur plusieurs années (2009-2010, 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, ce dernier étant incomplet mais renseigné). On constate un nombre croissant d'étudiants en L1 en 2012 et 2013 (de 190 à 210), ainsi qu'en L2 (de 70-75 à près de 100); on compte 65 étudiants en L3. Il n'y a pas d'analyse de ces chiffres, ni de réflexion sur l'accroissement en L1 et la déperdition entre L1 et L2. Les tableaux récapitulatifs des effectifs indiquent clairement les chiffres par spécialités.

Spécialité *Anglais-Allemand*

Depuis 2009, il y a eu une chute des inscriptions en L1 (30, 19, 21, 14 en 2012-2013), une remontée massive en 2013-2014 (32). Proportionnellement, la chute des inscrits en L1 n'entraîne pas de non diplomation en L3, au contraire les pertes d'étudiants au fil des ans diminuent : en 2009, 30 L1, 13 L2, 12 L3 validés ; en 2012, 14 L1, 14 L2, 10 L3 validés.

Spécialité *Anglais-Espagnol*

Il s'agit de la spécialité la plus importante grâce à un effectif L1 qui a grimpé en 2010, et semble s'être stabilisé depuis autour de 120 inscriptions. C'est aussi la spécialité qui connaît le plus grand taux d'échec et d'abandon : les effectifs chutent de 50% entre la L1 et la L2, et également entre L2 et L3. Seulement ¼ des étudiants obtiennent le diplôme.

Spécialité *Anglais-Italien*

On observe une chute relative des effectifs L1 au cours du contrat (36, 32, 22, 29, 24). De façon régulière, un peu plus de 50% des étudiants de L1 sont admis en L2, mais les inscriptions en L2 sont irrégulières d'une année à l'autre, avec une chute nette en 2012 et a fortiori en L3 en 2013 (8 inscrits). Proportionnellement, le nombre de diplômés en L3 est stable (50% de L1), qui obtiennent presque tous le diplôme.

Spécialité *Anglais-Portugais*

Les chiffres sont donnés à partir de 2011-2012. S'il s'agit d'une ouverture nouvelle, le dossier n'en rend compte nulle part.

Le nombre d'inscrits en L1 a presque doublé : en 2011, 14 ; en 2012, 27 ; en 2013, 24. Néanmoins, le nombre d'inscrits en L2 est stable (de 11 à 14). On comptait 9 inscrits en L3 en 2013 ; le nombre de diplômés n'était pas connu à l'heure du bilan.

Avis du comité d'experts

La structuration rend homogène la mention dans sa globalité, cependant on ne perçoit pas les spécificités des cultures, langues et matières professionnelles enseignées, la présentation globalisée ayant un effet réducteur : les particularités inhérentes à chaque aire linguistique ne sont pas claires, ni l'équilibre entre les enseignements linguistiques et les matières d'application, ni la proportion entre les enseignements dispensés en français et ceux dispensés en langue étrangère.

Il y a adéquation entre les objectifs clairement énoncés (acquisition des compétences traditionnelles en langue, orales et écrites, doublée des connaissances à visée professionnelle) et le descriptif des unités d'enseignement, présenté dans le tableau en annexe ; cependant, leurs intitulés récurrents et leurs contenus ne permettent pas de suivre la progression attendue dans les différentes étapes. Les débouchés et les métiers ne sont pas précisément indiqués, sinon en termes très généraux (secteur du commerce international, de la négociation, de la vente, du marketing...). Et si la possibilité de poursuivre en Master Professionnel est affichée, l'articulation entre la licence et le master n'est pas vraiment explicitée. Est mentionnée également la réorientation possible vers LLCE (Langues Littératures Civilisations Étrangères), sans que soit mentionnée l'existence de passerelles. Le dossier ne précise pas non plus les liens avec d'autres départements ou d'autres licences, au sein de l'établissement et de l'aire ALL (Arts Lettres et Langues), et notamment avec la mention *LLCE*. Il est pourtant fait mention dans ce dossier de ré-orientation possible en Administration Économique et Sociale (AES) ou vers certaines licences professionnelles, ou DUT (Diplôme Universitaire de Technologie). Les ouvertures professionnelles et plus généralement les rapports avec le territoire ne sont pas explicités, ni les actions spécifiques (à l'exception du partenariat avec un lycée afin de faire connaître la filière dans le secondaire) ; l'environnement socio-économique n'est pas détaillé et aucune entreprise, association, ou collectivité n'est citée comme partenaire de la formation, ce qui est étonnant car il s'agit d'une formation à visée professionnelle ou du moins professionnalisante. De la même façon, au sein de l'équipe pédagogique, les professionnels sont peu nombreux à l'inverse des enseignants du secondaire, qui assurent un nombre d'heures considérable de cours de langue et d'enseignements professionnels).

L'absence de pilotage de la mention pose la question du suivi des étudiants. On s'interroge sur la baisse des effectifs qui connaissent une chute brutale de 50 % pour les quatre spécialités entre L1 et L2 ainsi que entre L2 et L3. On ne dispose d'aucune donnée ou analyse sur le devenir des étudiants non diplômés. Concernant la poursuite d'études, le dossier présente peu de données et sans que soit faite de distinction de spécialité. Alors que l'on constate que la poursuite d'études au niveau Master a largement progressé après 2009 (le pourcentage passant de 19,8% des étudiants diplômés de L3 en 2009, à 46,93% en 2010 pour se stabiliser à 43,18% en 2011, à 45% en 2012), on ne sait pas dans quel master de l'UJM ils sont inscrits. Un retour analytique sur les données permettrait de juger de l'adéquation véritable de cette formation au niveau des étudiants (défini comme « faible ») et aux objectifs affichés. Aucune donnée ne figure non plus concernant l'insertion professionnelle, ce qui est regrettable pour une licence *LEA*.

La formation bénéficie de différents dispositifs mis en place au sein de l'université et dans le domaine ALL, que ce soit en matière d'aide à la réussite des études, à l'évaluation, au suivi de compétences et de professionnalisation. Nombreuses rubriques du dossier sont imprécises et ne portent pas distinctement sur la mention *LEA* mais sur des dispositifs mis en place par l'université en général, sans analyse des retombées sur la mention.

Éléments spécifiques de la mention

| | |
|---|---|
| <p>Place de la recherche</p> | <p>Les enseignants-chercheurs de la formation appartiennent à deux unités de recherche de l'Université : le CELEC (EA 3069 : Centre d'Etudes sur les Littératures Etrangères et Comparées) et le CIEREC (EA 3068 : Centre Interdisciplinaire d'Etudes et de Recherches sur l'Expression Contemporaine, domaine littérature et arts). Un Professeur angliciste est mentionné comme étant l'unique PR de la formation.</p> |
| <p>Place de la professionnalisation</p> | <p>La professionnalisation étant une spécificité de la filière LEA, les objectifs de la formation sont clairement identifiés. Ils sont doubles : une solide formation dans deux langues étrangères et des enseignements liés à la connaissance de l'entreprise ; sont ensuite listés des enseignements suivant les intitulés de l'UE 3 des diplômes : le droit des affaires, l'économie de l'entreprise, l'informatique, la gestion, la comptabilité ou encore les techniques du commerce international. Le stage de 6 semaines à la fin de la L3 est cité comme une application définitive des enseignements reçus. La mention <i>LEA</i> profite des nombreux dispositifs mis en œuvre par l'Université concernant la professionnalisation des étudiants ; elle s'est investie dans nombre d'initiatives intéressantes de l'université : guide des compétences, catalogue des formations, fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles), PPP projets professionnels personnalisés, Forum des métiers (1/2 journée) (rencontres avec des professionnels) et Job Dating (2012) (préparation entretien + recruteurs). Propre à la filière LEA, une rencontre annuelle avec les anciens étudiants de la filière est organisée par l'association des étudiants.</p> |
| <p>Place des projets et stages</p> | <p>Le stage obligatoire de 6 semaines, en entreprise en L3, avec rapport de stage et note, est la porte d'entrée dans le monde du travail visée par la formation. Le dossier évoque la possibilité de l'effectuer à l'étranger, cependant aucun chiffre ne vient étayer ce point ; par contre, le dossier explicite nombre de précisions sur la rédaction du rapport. Le dossier ne fait pas état de la particularité des langues des différentes spécialités ni des objectifs, mêmes généraux, de la formation suivie ; il précise plutôt la place et les formalités administratives des stages. Le seul élément soumis à l'expertise est que le stage « doit être l'occasion d'appliquer les langues au monde du travail » Aucune mention n'est faite concernant un autre projet professionnalisant.</p> |
| <p>Place de l'international</p> | <p>Une place importante est accordée à l'ouverture internationale, si l'on considère l'énumération de 31 partenariats, même s'ils ne concernent pas spécifiquement LEA. D'ailleurs, 2 chargés de mission Relations Internationales jouent le rôle de « référents » pour tous les étudiants du domaine Arts Lettres Langues, et il n'y a aucune spécification en ce qui concerne les licences <i>LEA</i>. Les destinations sont nombreuses : Irlande (2), Malte (1), Ecosse (1), Angleterre (1) Australie (1), Allemagne (1), Autriche (2), Espagne (6), Portugal (2), Vénézuéla (1), Chili (1), Mexique (1), Brésil (1), Italie (6), Turquie (1). Il existe un programme DAAD Allemagne, un programme ISEP (universités américaines). Une quinzaine d'étudiants sont accueillis en mobilité entrante. On compte une cinquantaine d'étudiants de L3 en mobilité sortante pour 1 ou 2 semestres ERASMUS. Aucune indication précise n'est donnée sur la répartition des étudiants selon leur spécialité ou leur destination. Il y a peu d'informations sur la mobilité enseignante.</p> |
| <p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p> | <p>Cette rubrique, comme d'autres nombreuses rubriques du dossier est imprécise et ne porte pas distinctement sur la mention <i>LEA</i> mais sur des dispositifs liés à l'université en général et mis en place en ALL. Pour les modalités de recrutement, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - relation avec le monde du secondaire |

| | |
|--|--|
| | <p>- procédure APB pour les néo-bacheliers</p> <p>- procédure spécifique pour les élèves CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Écoles), ou la procédure DAP (demande d'admission préalable) etc... Aucune information n'est fournie sur les dispositifs d'aide à la réussite propres à cette formation. Les enseignements transversaux majoritaires en L1 fournissent des passerelles pour permettre des réorientations entre LEA et LLCE, AES ou encore l'IUT - Institut Universitaire Technique (pour le DUT Diplôme Universitaire Technique, Techniques de commercialisations) ou des licences professionnelles sans qu'on sache lesquelles. Aucun chiffre ne vient illustrer ces affirmations.</p> |
| Modalités d'enseignement et place du numérique | <p>Tous les dispositifs et modalités cités ci-dessous sont liés à l'université en général et/ou à ALL, sans précision ou analyse des retombées sur la mention : Plateforme Claroline, Relais Handicap, VAE (Validations des Acquis de l'Enseignement). Plan Langues ; UE numérique C2i-1 (au niveau de l'aire de formation ALL). Aucun dispositif n'est spécifique à LEA. Cette rubrique aussi, comme d'autres nombreuses rubriques du dossier, reprend les mêmes éléments du dossier LLCE.</p> |
| Évaluation des étudiants | <p>Les règles et modalités décrites pour l'évaluation des étudiants sont celles de l'UJM : contrôle continu, contrôle terminal, compensation, octroi des ECTS (crédits d'enseignements européens)... Des questionnaires d'évaluation anonymes ont été mis en place en 2012-2013 ; ils sont identiques pour toutes les formations de l'université. La synthèse, effectuée par l'OVE (Observatoire de la Vie étudiante), n'est pas disponible. Au sein de la formation, on relève qu'il existe une commission paritaire (bisannuelle), des délégués étudiants, des comptes rendus destinés aux étudiants et aux enseignants, ainsi qu'un questionnaire d'évaluation de chaque enseignement, une fois par contrat. Les conclusions ne sont pas mentionnées.</p> |
| Suivi de l'acquisition des compétences | <p>Un Guide de compétences et la mise en place à titre expérimental d'un « Passeport pour l'avenir » permettent le suivi de l'acquisition des compétences, une évaluation de compétences professionnelles. Il est fait référence au « Projet Professionnel Personnel » (PPP), réalisable depuis 2011 en lien avec le SUIO (Service Universitaire d'Information et Orientation) qui permet un suivi annuel et la maturation du projet. Dans ce domaine de l'acquisition des compétences, sont prévues, depuis 2012-2013, la préparation et la participation à un entretien professionnel avec des professionnels.</p> |
| Suivi des diplômés | <p>Il est fait état de l'absence d'enquête d'insertion professionnelle des diplômés de licence LEA depuis 2008-2009. La prochaine enquête est prévue en 2014 pour la promotion 2014. S'agissant d'une formation professionnalisante, le suivi des diplômés devrait être une priorité.</p> |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation | <p>Il n'existe pas de Conseil de perfectionnement pour la licence LEA, mais trois conseils consultatifs pour l'ensemble de la composante ALL (Arts, Lettres, Langues), dont 1 pour LLCE et LEA. Le conseil s'est réuni une fois en 2013, mais il n'est fait état d'aucun commentaire sur la mention LEA. La mise en place de plusieurs modèles d'évaluations a été réalisée avec l'appui du SUIO (Service Universitaire d'Information et Orientation) ; toutefois on ne dispose aucune donnée chiffrée spécifique aux spécialités de la mention LEA. L'évaluation des enseignements est réalisée par des commissions paritaires bisannuelles. Des questionnaires d'évaluation anonymes et identiques pour toutes les formations de l'université existent depuis 2012-2013. La synthèse est réalisée par l'OVE (Observatoire de la Vie Étudiante) et donnée aux responsables de filières et au conseil de perfectionnement de l'ensemble de la composante ALL, sans commentaire propre à LEA. Il faut souligner l'absence d'analyse sur les différents dispositifs relatifs à l'évaluation des enseignements.</p> |

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Bonne articulation entre le lycée et l'université qui favorise l'intégration des primo-entrants
- Attractivité de la formation

Points faibles :

- Importance du taux d'abandon entre L1 et L2
- Absence de pilotage
- Faiblesse du nombre d'intervenants professionnels
- Manque de suivi des diplômés

Conclusions :

Avec ses 4 spécialités, la Licence *Langues Étrangères Appliquées* est une formation dont la place est pertinente, mais l'uniformisation des maquettes d'enseignement nuit à la distinction des différentes spécialités.

Par ailleurs, si les objectifs professionnalisants sont clairement identifiés, la part des enseignements consacrés à la professionnalisation reste à enrichir, ce qui permettra à la formation de s'intégrer davantage dans son environnement économique et culturel et de mieux profiter de son ouverture internationale, large et différenciée.

Observations de l'établissement

Le Président

à

M. Jean-Marc GEIB

Directeur de la section Formations et diplômes

Rapport n° S3LI160009834

Licence mention Langues Etrangères Appliquées

Monsieur le Directeur de la section des formations,

Je vous remercie pour l'évaluation que vous nous avez fait parvenir. Nous voudrions apporter les précisions et éclaircissements qu'appelle la lecture du rapport du HCERES.

Le pilotage de la mention est confié au Directeur du Département (assisté d'un Responsable des Masters pour le niveau Master et de coordinateurs de langues B). Les étudiants ont ainsi toujours un enseignant de référence auquel s'adresser.

Concernant la place des professionnels dans l'équipe de formation, actuellement, outre les 30 enseignants statutaires (dont 13 sont rattachés au Département LLCE) interviennent également **9 professionnels** (Chefs d'entreprise, avocats, salariés de Chambre de Commerce, travailleurs indépendants en traduction ou en informatique et un auto-entrepreneur.) S'y ajoutent 3 enseignants du supérieur et 8 du secondaire qui, s'ils sont nombreux, présentent aussi l'avantage d'avoir des qualités pédagogiques qui peuvent parfois faire défaut à certains professionnels.

Si l'effet réducteur de **la présentation globalisée** que l'on peut avoir à la lecture des maquettes de Licence LEA peut être dû à une volonté d'aligner les horaires des enseignements en langues B afin de proposer aux étudiants des formations équilibrées dans chacune des combinaisons linguistiques choisies, il n'en demeure pas moins que les spécificités de chaque langue et culture sont bien respectées au sein de chacun des cours, comme en attestent les maquettes.

Si les intitulés, par une certaine uniformité, peuvent donner l'impression de flouter certaines progressions et spécialisations au fil de la formation, ils apparaissent comme des points de repère essentiels pour les étudiants, tant pour les parallèles qui peuvent être faits entre les langues que pour les différentes années d'étude.

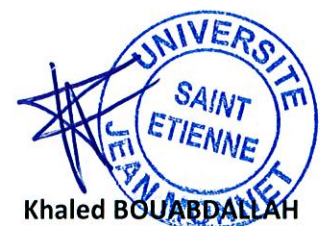
L'articulation entre Licence et Master, qui peut paraître insuffisante, est pourtant bien réelle : tous les enseignements visent une spécialisation progressive et suivie sur les 5 années d'études (exemple : la langue commerciale).

Pour ce qui concerne **les ouvertures professionnelles** et les rapports avec le territoire, la Licence LEA est en phase directe avec son environnement économique immédiat (St-Etienne), périphérique (Vallée de l'Ondaine, Vallée du Gier, Plaine du Forez) mais aussi plus régional ou national, voire international : les stages effectués par les étudiants en fin de Licence 3 montrent toute l'étendue de ces rapports privilégiés.

Il a été décidé **de constituer un conseil de perfectionnement** unique pour les deux mentions LLCER et LEA en raison de la porosité des équipes pédagogiques. Par ailleurs, la filière LEA met au cœur de ses préoccupations un désir constant d'analyse de ses pratiques par la mise en place de l'évaluation des enseignements et de formations (fiches remplies par les étudiants), par des Commissions Paritaires bisannuelles pour chaque année de formation, par des Conseils d'Enseignement réguliers, et, à compter de l'année 2015, par la création d'une Commission d'Evaluation de Rapports de Stages.

Nous nous emploierons à apporter des améliorations aux points faibles soulevés dans le rapport et remercions les experts pour leur travail d'analyse. Le rapport du comité alimente d'ores et déjà le processus de construction de la future offre de formation engagé à l'échelle du site.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma sincère considération.



Khaled BOUABDALLAH